

La Rose, ariette par Mr L gat de Furcy,...

Légat de Furcy / Antoine / 1740?-179.? / 0220. La Rose, ariette par Mr Légat de Furcy,.... [s.d.].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

LA ROSE ARIETTE

Par M. Légat de Furcy Maître de Chant
Prix 1.^{re} 16 s

A Paris, Chez l'auteur parvis Notre Dame, Et aux adresses Ordinaires.

Chant *Allegretto*
et Basse

Cette Rose charman-te a pei-ne vient d'é-clo-re, ... a peine vient d'é-clo-re,

elle est si jeune en - cor, ... Un jour peut l'em-bel-lir un jour peut

l'em-bel-lir, ... Cette Rose.. Demain au lever de l'au-ro-re, demain au lever de l'au-

- ro-re, il sera tems de la cueil-lir, Demain au lever de l'au-

- ro-re, il sera tems de la cueil-lir, Demain au lever de l'au-ro-re, il sera tems de la cueil-

Gravée par M.^{lle} Vernier
Légat

Cas 6691 (2)

lir, il sera tems de la cueil - lir. De - lir.

Recitatif

Ainsi par loit Da phnis. Lin dor, à la sourdè ne guette la fleur, l'enleve et rend grace au ha

--- zard. Daphnis revient; mais il revient trop tard et ne trouve plus que l'é - pi - ne.

Arielle

Risolto

Il faut profi - ter du moment avec les

fleurs, avec les belles; il faut profi - ter du mo - ment - - a - vec les fleurs, a -

--- vec les bel - les.

Fin

hé-las! hé-las! il n'en est qu'un souvent, et l'oc-casi-on, à des ai-les, hé-las!

hé-las! il n'en est qu'un sou-vent, et l'oc-ca-si--on, et l'oc-

--ca-si-on, à des ai--les, ... il faut ... Ro-dant sans ces-se à pas de loup,
Minore
Minore
pizzicato

au près d'el-les le de-sir veil--le, au près d'el--les, le

de-sir veil--le--le, il saisit l'ins-tant, fait son

coup, il saisit l'ins-tant, fait son coup, triom--

---phe, et nous dit à l'oreil--le. il faut *le Chant du Majeur*
Lent
Silence
FIN

